

*Marie Lemay Lachance, Avocate
Conseillère juridique
Affaires réglementaires et réclamations
Ligne directe : (514) 598-3382
Télécopieur : (514) 598-3839
Courriel : mlemay-lachance@gazmetro.com
Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@gazmetro.com*

PAR SDE ET PAR MESSENGER

Le 8 mai 2014

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria - bureau 2.55
Montréal QC H4Z 1A2

**Objet : Demande d'Intragaz en révision de la décision D-2014-053
Notre dossier : 312-00685
Dossier Régie : R-3885-2014**

Chère consœur,

Faisant suite à votre correspondance du 28 avril 2014 dans le dossier mentionné en titre, Gaz Métro souhaite informer la Régie de l'énergie (« Régie ») qu'elle appuie la demande de révision d'Intragaz.

Gaz Métro n'entend pas soumettre d'argumentation quant à l'ouverture du recours en révision et s'en remet donc à la Régie à ce sujet.

Également, nous vous informons que Gaz Métro n'entend pas présenter de témoins lors de l'audience du 13 mai 2014.

Par ailleurs, une fois la preuve additionnelle administrée par Intragaz, il est possible que Gaz Métro souhaite faire oralement quelques courtes observations. Une période d'une durée de dix (10) minutes pourrait être réservée à ce titre.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.



Marie Lemay Lachance
MLL/nv

c.c. Me Louise Tremblay, Me André Turmel, Me Guy Sarrault, Me Dominique
Neuman